

## Conférence Méditerranée sur la promotion des investissements privés des pays de l'UE dans la Méditerranée (Palma, les 19-20 octobre 2001)

**Légende:** Rapport de la conférence intitulée «Encouragement des investissements privés effectués par les pays de l'UE dans la zone Méditerranée» organisée par la Ligue européenne de Coopération économique les 19 et 20 octobre 2001 à Palma, accompagné d'un aperçu de chacune des présentations.

**Source:** Historical Archives of the European Union, Florence. Commission Méditerranée, LECE-41 2001.

**Copyright:** Tous droits réservés

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/conference\\_mediterranee\\_sur\\_la\\_promotion\\_des\\_investissements\\_privés\\_des\\_pays\\_de\\_l\\_ue\\_dans\\_la\\_mediterranee\\_palma\\_les\\_19\\_20\\_octobre\\_2001-fr-01dabb66-ce03-4b43-96c9-7a55c5512255.html](http://www.cvce.eu/obj/conference_mediterranee_sur_la_promotion_des_investissements_privés_des_pays_de_l_ue_dans_la_mediterranee_palma_les_19_20_octobre_2001-fr-01dabb66-ce03-4b43-96c9-7a55c5512255.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/02/2014

LIGUE EUROPEENNE DE COOPERATION ECONOMIQUE – L.E.C.E.  
EUROPEAN LEAGUE FOR ECONOMIC CO-OPERATION – E.L.E.C.

01-R420/Med

Disponible sur notre site web  
Available on our web site  
<http://www.elec.easynet.be>

29 novembre 2001

**CONFERENCE MEDITERRANEE**  
**"Promotion des investissements privés des pays de l'UE dans la zone Méditerranée"**  
**Compte-rendu de la réunion**  
**Palma - 19 & 20 octobre 2001**

**Présents:**

Ferdinand CHAFFART, Président International

Carles GASÓLIBA i BÖHM, Président de la Commission Méditerranée &amp; Président du comité espagnol

Allemagne

Rainer BODEN  
Anne Marie BODEN  
Ottokar HAHN  
Ralph ODENDALL

Belgique

Gérard DUPRIEZ

Espagne

Pere Gonçal AGUILÓ  
Jaume AMENGUAL  
Pere Josep BATLE  
Antoni BORRAS  
Carles CAMPUZANO  
Andreu CRESPI  
Carlos de MONTOLIU  
Nicolas de SALAS  
Jordi DESCATLAR  
Miquel DURAN  
José A. FERNANDEZ de ALARCON  
Miquel A. FLAQUER  
Marilena JOVER  
Francisco LLONCH  
Miguel MIRALLES  
Juan M. NIN  
Victor POU  
Guillermo REYNES  
Gabriel ROCA  
Miguel ROSSELLO  
Maria Antònia SANTANDREU  
Esteve TOMAS  
Bartomeu VALLESPÍR  
Miguel VIDAL  
Antoni VOLTA

Frederic ALBINYANA  
Merce AMER  
Joan-Jordi BERGOS  
Josep CALDENDEY  
Sebastian CAÑELLAS  
Rafel de LACY  
Miguel de QUADRAS  
Juan de SETMENAT  
Immaculada DURAN  
Eduard ESCARTIN  
Santiago FERRER  
Llorenç GASCON  
Juan Manuel LOPEZ NADAL  
Juan MATAMELAS  
Pere NICOLAU  
Miquel PASCUAL  
Luis Javier QUETGLAS  
Imma RIERA  
Jacobo RODRIGUEZ  
Mariano SACRISTÁN  
Pau SEGUÍ  
Josep VALERO  
Bartomeu VICENS  
Jorge L. VILLALONGA

Rue de Namur 2 - 1000 BRUXELLES  
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX  
Association internationale à but scientifique → →  
(Loi belge du 25 octobre 1919)  
Tél.: 32 (2) 512 20 89 • Fax: 32 (2) 511 16 10

Place du Champ de Mars, 2 #8  
B-1050 Bruxelles  
tel: +32-(0)2-219 82 50  
fax: + 32-(0)2-219 06 63

01-R420/Med

2

France Jean DEFLASSIEUX  
Jean-Pierre GONON

Monaco Corinne LAFOREST de MINOTTY

Pays-Bas Matthijs van der VLEDEN  
Theodore van der PLUIJM

**Orateurs:**

Jilani BEN M'BAREK, Vice Président d'ASCAME, Président de la Chambre de commerce de Tunis  
 Jorge BRAGA de MACEDO, Président du Centre de Développement de l'OCDE  
 Joan BUADES, Président du Cercle d'économie de Maïorca  
 Gabriel FERRAN, Ambassadeur d'Espagne, Agence espagnole de Coopération Internationale  
 Mohamed EL HASSANEIN, entrepreneur (Egypte)  
 Bahadir KALEGASI, Représentant TUSIAD (Turquie)  
 Miquel LLADO, Président de la Chambre de Commerce de Mallorca, Ibiza et Formentera  
 Maximilià MORALES, Président du Parlement des Iles Baléares  
 Miquel NADAL, Secrétaire d'Etat au Ministère espagnol des Affaires Etrangères  
 Antoni NEGRE, Vice-Président d'Eurochambres, Président de la Chambre de Commerce de Barcelone  
 Omar OUKRID, Secrétaire général de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc  
 Ioannis PATSIAVOS, Responsable des relations internationales à l'UNICE  
 Joan ROSELLO, Professeur à l'Université des Iles Baléares  
 Massimo SILVESTRO, Directeur à la Direction générale des Etudes du Parlement Européen

**Secrétariat de la Ligue:**

Jean-Claude KOEUNE, Secrétaire général

-----

**Vendredi 19 octobre****Introduction**

*M. Maximilià Morales*, Président du Parlement des Iles Baléares, ouvre la séance à 16 h.15 en souhaitant la bienvenue aux participants et en évoquant le rôle historique joué par la Ligue dans la construction européenne depuis sa fondation en 1947 ainsi que l'intérêt particulier que présente sa Commission Méditerranée.

*Mme Maria Antonia Munar*, Présidente du Conseil de Mallorca, prononce le discours d'inauguration de la Conférence. Elle souligne d'abord, face aux répercussions des attentats du 11 septembre, la place que la Méditerranée a toujours occupée comme voie féconde de relations entre les peuples et les cultures, et la responsabilité particulière que cela confère aux hommes politiques de la région. Elle évoque ensuite le rôle de Majorque qui, avec un revenu par tête parmi les plus élevés d'Europe, est la seule île véritablement riche de la Méditerranée, ainsi que les défis futurs qui l'attendent.

*M. Carles A. Gasòliba*, Président de la Commission Méditerranée, ouvre alors cette quatrième Conférence en remerciant le Parlement des Iles Baléares pour son hospitalité et en soulignant

l'importance de la construction d'un cadre politique et économique permettant de favoriser le développement des régions les plus pauvres du bassin méditerranéen.

### Conférence inaugurale

*M. Miquel Nadal*, Secrétaire d'Etat au Ministère espagnol des Affaires Etrangères, prononce la conférence inaugurale. Il analyse d'abord les conséquences des attentats du 11 septembre, telles qu'elles sont perçues par le Ministère des Affaires Etrangères d'Espagne: priorité à la lutte contre le terrorisme; souci d'éviter le "choc des civilisations" évoqué par certains commentateurs; préoccupation face à la situation autour de la Méditerranée, zone de fracture très importante où les conflits sont nombreux et où l'écart déjà très important entre le revenu moyen par tête dans les pays riverains au nord de la Méditerranée (environ \$ 20.000) et au sud de celle-ci (environ \$ 1.500) a tendance à se creuser, ce qui constitue un important défi auquel l'Europe doit répondre, tant sur le plan politique qu'économique. Il aborde ensuite quelques questions ponctuelles, soulignant en particulier la nécessité d'un engagement politique plus clair de l'Union européenne vis-à-vis des pays méditerranéens et l'importance du commerce et de l'investissement comme clefs du développement économique: il faut promouvoir, insiste-t-il, les investissements des pays du nord dans ceux du sud, et le développement des relations commerciales entre les pays du sud eux-mêmes. Il conclut en attirant l'attention sur le rôle fondamental que la Ligue peut jouer pour sensibiliser l'opinion de l'Union européenne à cette problématique.

De son côté *M. Massimo Silvestro*, Directeur à la DG des Etudes au Parlement européen, passe en revue les accords d'association existant entre l'UE et les pays méditerranéens, et invite à ne pas négliger, dans les investissements privés, les projets de développement de l'espace socioculturel, qui peuvent jouer un rôle important dans la formation des jeunes.

Mentionnons dans la discussion qui suit l'intervention de *M. Gasòliba*, qui souligne notamment l'importance de maintenir des marchés ouverts dans l'UE aux importations en provenance du bassin méditerranéen, et exprime sa préoccupation que des fonds européens temporairement non-utilisés pour les programmes méditerranéens ne soient réorientés au profit des pays candidats à l'adhésion, question qui est débattue au Parlement européen.

### Table ronde "Les programmes d'investissement privé de l'UE dans la zone méditerranée"

Le modérateur *M. Miquel Llado*, Président de la Chambre de Commerce de Mallorca, Ibiza et Formentera, présente brièvement les points forts et l'expertise que peut offrir Majorque dans les domaines de la gestion hôtelière, du conseil en architectures touristiques, de la promotion et de la construction immobilière, sans oublier les industries alimentaires, et indique que la Chambre de Commerce est à même de canaliser les opportunités d'investissement qui apparaissent.

*M. Antoni Negre*, vice-président d'Eurochambres et président de la Chambre de Commerce de Barcelone, évoque l'exemple historique de Cordoue, où chrétiens, juifs et musulmans vivaient en paix, et souligne qu'on peut par une bonne politique méditerranéenne limiter les risques d'une répétition des attentats du 11 septembre. Il épingle le rôle clef que les chambres de commerce peuvent jouer dans ce processus mais insiste sur l'importance de la culture et de la formation pour renforcer les liens économiques et commerciaux.

*M. Ioannis Patsiavos*, représentant de l'UNICE et de la Fédération d'Investissement de Grèce, expose d'abord la vision que le monde des affaires en Europe a de la Méditerranée et met en lumière l'insuffisance à ce jour des investissements étrangers directs de l'UE dans cette région

01-R420/Med

(2% seulement du total des investissements étrangers de l'UE dans le monde, et concentrés dans un petit nombre de pays. Il se penche ensuite sur le cas particulier de la Grèce, où une enquête auprès des entreprises a révélé que celles-ci étaient mal informées sur les opportunités d'investissement dans la région.

*M. Jilani Ben M'Barek*, vice-président d'ASCAME et président de la Chambre de Commerce de Tunis, évoque d'abord l'ancienneté des relations commerciales -remontant à Charlemagne - entre l'Europe et la Tunisie, avant d'illustrer l'importance des investissements de l'UE en Tunisie, qui s'est efforcée d'être un bon élève parmi les pays du bassin méditerranéen. Il évalue ensuite l'accord de partenariat Tunisie-UE et les résultats de l'accord de libre-échange de 1998, qui s'est traduit par une augmentation du déficit commercial de la Tunisie avec l'UE et par une perte de recettes douanières pour l'Etat tunisien: ceci plaide, selon lui, non seulement pour un accroissement des exportations de biens et de services (notamment par le tourisme) de la Tunisie vers l'Union européenne, mais aussi pour une augmentation de l'aide financière de l'UE à la Tunisie.

*M. Jean-Pierre Gonon*, membre de la Commission Méditerranée, présente un plaidoyer (texte disponible sur demande) pour l'étude et la mise en place de deux institutions financières qui lui paraissent susceptibles de donner une impulsion supplémentaire aux investissements étrangers en Méditerranée: d'une part une Agence Euro-Méditerranéenne de garantie contre le risque économique; d'autre part un Fonds européen d'investissement plus spécialement dédié aux PME.

**Samedi 20 octobre****Introduction**

*Le professeur Joan Rosello*, de l'Université des Iles Baléares, présente une communication (texte disponible) intitulée "Euro-Mediterranean Partnership: the Role of Private Capital".Après avoir rappelé la Conférence Euro-méditerranéenne de Barcelone en 1995, d'où est issu le programme MEDA, il montre que l'évolution intervenue depuis a été décevante à plus d'un égard: creusement de l'écart de revenu par tête entre les pays concernés par ce programme et ceux de l'UE; faiblesse des flux d'investissements étrangers directs préférence des entreprises européennes pour des investissements en Amérique latine et en Europe centrale et orientale. Il analyse ensuite les causes de ce relatif échec: incertitude politique dans nombre de pays; progrès trop lents dans la privatisation des entreprises; faible développement du commerce entre ces pays; insuffisance des réformes apportées aux systèmes bancaires et financiers; place négligeable des bourses d'actions. Il exprime en conclusion l'espoir que la réforme du Programme Meda en cours et la future présidence espagnole de l'UE permettront de dégager de meilleures perspectives.

L'exposé du professeur Rosello suscite une discussion animée. *M. Gonon* estime qu'il ne faut pas donner trop d'importance aux privatisations, et qu'il vaut mieux dans bien des cas créer une nouvelle entreprise privée qui fonctionne bien. Il estime par ailleurs que le constat pessimiste établi par l'orateur justifie ses propres propositions, et suggère que la Ligue les fasse siennes dans une future résolution. *M. Silvestro* évoque le souvenir historique de la Cassa del Mezzogiorno en Italie. *Le Dr Hahn* fait une comparaison avec la situation des pays riverains de la mer Baltique, et indique par ailleurs qu'en Roumanie les deux principaux pays investisseurs sont actuellement l'Italie et la Grèce. *M. Ben M'Barek*, se référant au point de vue exprimé par *M. Gonon*, souligne qu'il est important de privatiser, car aussi longtemps que l'Etat est propriétaire d'un outil il l'utilisera, même s'il fonctionne mal. *M. Gonon* réplique que la privatisation ne

garantit pas le succès et qu'elle ne peut être un préalable absolu à tout investissement étranger. *M. de Montoliu* attire l'attention sur le rôle important que les transferts en provenance de travailleurs émigrés peuvent jouer comme source de financement.

Dans sa réponse le professeur *Rosello* souligne que l'expérience en matière de privatisation varie fortement d'un pays à l'autre, la Tunisie s'étant plutôt bien comportée à cet égard. Il indique par ailleurs que les pays d'Europe centrale et orientale ont l'avantage d'offrir aux investisseurs étrangers de meilleures ressources en capital humain, une difficulté en Afrique du nord en particulier étant de trouver sur place de bons managers. Il insiste en outre sur l'importance de la stabilité politique comme facteur d'attraction de l'investissement étranger.

**Table ronde** "Les pays méditerranéens en tant que destinataires de l'investissement privé de l'UE: situation présente et perspectives"

*M. Joan Buades*, président du Cercle d'Economie de Mallorca et modérateur du débat, souligne l'intérêt d'avoir choisi Mallorca, royaume de l'initiative privée, pour cette conférence.

*L'Ambassadeur Gabriel Ferran*, qui dirige l'Agence espagnole de Coopération Internationale, s'interroge sur ce que l'Espagne pourra proposer durant sa prochaine présidence. Il estime que les instruments anciens (Crédits d'Etat, Aide officielle) sont dépassés, et que l'important est de créer dans les pays du programme MEDA les conditions qui les rendront attrayants pour les investissements privés, notamment en concentrant les fonds officiels limités qui sont disponibles sur la coopération institutionnelle et la bonne gouvernance. Il évoque un certain nombre de leçons qu'on peut trouver dans l'expérience faite par l'Espagne, le Portugal et l'Irlande au cours des deux dernières décennies.

*M. Omar Oukrid*, Secrétaire général de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, présente d'abord celle-ci, avant de mettre l'accent sur un certain nombre d'atouts qu'offre le Maroc aux investisseurs étrangers, notamment comme plate-forme de départ pour de nouveaux investissements et la conquête de nouveaux marchés dans d'autres pays. Il termine en évoquant un certain nombre de réformes nécessaires, visant notamment à améliorer la visibilité économique et la gestion de la chose publique.

Le *Dr Bahadir Kaleagasi*, représentant de l'Union des entreprises turques auprès de l'UNICE et de l'UE, indique que la Turquie a connu des succès significatifs dans l'attraction des investissements étrangers, particulièrement depuis (1995) qu'elle est en union douanière avec l'UE, et il illustre son propos par un document chiffré récent (disponible sur demande) intitulé "Turkish Economy and the EU-Turkey Relations", sans dissimuler toutefois les déficiences dans la gestion financière de l'économie et des finances publiques, qui ont amené la crise que connaît la Turquie depuis plusieurs mois.

*M. Mohamed Hasaanein*, chef d'entreprise en Egypte, insiste sur la nécessité de prendre en compte la dimension religieuse et culturelle, qui différencie ces pays et rend peut-être moins pertinents les exemples (Espagne et Portugal) cités par l'Ambassadeur Ferran. Il souligne l'importance du tourisme (auquel 99 activités commerciales sont liées) pour l'économie égyptienne, et les obstacles aux investissements étrangers dans ce secteur que peuvent constituer une conception différente de la propriété et une bureaucratie tatillonne.

Dans la discussion qui suit, *M. Gonon* fait remarquer que le contexte était différent pour l'Espagne et le Portugal dès le moment où c'est leur intégration à l'UE qui était envisagée. *M. Ben M'Barek* observe que l'ouverture des frontières aux échanges profite souvent plus au Nord

01-R420/Med

qu'au Sud, où le premier impact risque d'être un accroissement du chômage. *M. Ferran* rétorque qu'un pays comme l'Espagne était typiquement un pays du Sud autrefois, et que l'ouverture de ses marchés qui lui était imposée par l'adhésion à l'UE lui faisait alors très peur. *M. Deflassieux* rappelle la grande peur des industriels français, à la veille du Traité de Rome en 1956, face à la concurrence allemande.

### Conférence de clôture

Le professeur *Jorge Braga de Macedo*, Président du Centre de Développement de l'OCDE, se réfère à un ouvrage sur le point d'être publié par l'OCDE, intitulé "Vers l'intégration économique arabe et euroméditerranéenne", et qui fait suite à une conférence organisée au Caire par la Banque mondiale et l'OCDE. Il s'élève d'abord contre les thèses inspirées par le déterminisme géographique ou par une vision manichéenne florissante depuis les événements du 11 septembre. Il plaide ensuite pour un régionalisme ouvert, réfutant la thèse qui prétend que le régionalisme est une forme inférieure d'intégration commerciale et que seul le multilatéralisme doit être encouragé: un partenariat euro-méditerranéen, affirme-t-il, peut à la fois encourager les échanges entre pays de cette région et les rendre plus ouverts vis-à-vis du reste du monde. Une autre idée fautive qu'il combat est celle selon laquelle l'intégration économique et commerciale ne produit pas de bons résultats si elle ne concerne que des pays pauvres, et il souligne les avantages que les pays arabes pourraient retirer d'une meilleure intégration de leurs économies, et notamment la *peer pressure* qui s'exerce au sein du Conseil ECOFIN et qui a fait ses preuves pour les membres de l'UE. Il examine enfin un certain nombre d'obstacles, dont le poids du secteur public et la fragilité monétaire, qui devraient être surmontés dans ces pays pour permettre une pleine exploitation du potentiel d'un partenariat euro-méditerranéen.

### Conclusion

*M. Ferdinand Chaffart*, Président international de la Ligue, tire les conclusions de cette rencontre en rappelant tout d'abord les nombreux défis à surmonter actuellement par l'Union européenne. Il souligne l'importance du rôle de la Commission Méditerranée et se dit satisfait que cette conférence se soit concentrée sur la problématique des *investissements privés*, sur les conditions de leur développement ( la proximité géographique est en l'occurrence un atout, dit-il, mais il importe aussi que les règles du jeu soient stables et qu'elles soient observées par l'ensemble des partenaires), ainsi que sur le rôle indispensable des PME. Il conclut en exprimant l'espoir que la prochaine présidence de l'UE par l'Espagne s'emploiera à ce que les pays concernés par le programme MEDA ne soient pas laissés de côté dans les préoccupations européennes.

-----